

## *L'école et les langues dans les espaces en situation de partage linguistique à travers l'histoire*

À plusieurs reprises dans l'histoire, s'est trouvée une situation où, sur un même espace, cohabitaient plusieurs pratiques linguistiques, distribuées en fonction des strates de la société mais aussi des usages sociaux et des situations de communication. La Bretagne occidentale a bien connu cette situation, encore au XXe siècle lorsque, selon le témoignage de Pierre Jakez Hélias, le breton régnait partout au village, dans la rue, les commerces et à l'église tandis que le français se cantonnait à l'école et aux rares situations de communication ou d'échange avec des étrangers ou avec les institutions urbaines ou étatiques.

Mais il ne faut pas réduire ces situations aux provinces excentrées à fort particularisme linguistique. Le patois des ruraux dans Molière est un ressort du rire pour des urbains qui évoluent dans un autre univers linguistique à seulement quelques lieues de là. Aux époques plus anciennes aussi s'intercalait une langue tierce, à la fois vivante et morte, qui était l'apanage et l'objet d'études assidues des élites pendant une partie de leur scolarité. Il s'agit bien sûr du latin. Le père Julien Maunoir, jésuite issu de la Haute Bretagne francophone, utilisant quotidiennement le latin pour l'enseignement et dans certaines occasions pour l'administration interne de son ordre, avait appris « miraculeusement », selon son hagiographie, le breton pour pouvoir évangéliser les paysans des campagnes environnant Quimper lors de ses missions. Ce qui nous intéresse ici, c'est le rôle que l'école joue dans ces situations de coexistence, voire de conflit linguistique. Il est bien connu que la Révolution française a considéré les « patois » comme des obstacles à l'extension de la République et a voulu les éradiquer, notamment par l'école.

On voudrait cependant ne pas s'intéresser seulement aux oppositions entre deux groupes linguistiques mais plus largement à celle qui existe entre des variantes élevées et populaires dans le même groupe linguistique. La notion de dialecte, telle qu'elle est utilisée dans les pays germaniques est ici également plus opératoire et scientifique que celle de patois. Langue des élites contre langue du peuple, langue des villes contre langue des campagnes, langue du pouvoir contre langue des dominés, langue savante contre langue vulgaire, langues autochtones contre langue de l'occupant ou du colonisateur, autant de variations sur ce thème. Il convient aussi d'envisager le problème différemment en fonction des niveaux d'éducation, de l'école élémentaire jusqu'à l'université.

Les questions que nous voudrions poser à propos de cette thématique sont particulièrement celles-ci :

1. De quel rôle linguistique est investie l'école ? Celui-ci dépend évidemment du contexte, qui a varié dans l'espace et le temps, et aussi des niveaux d'étude. Selon ces paramètres, il peut s'agir à l'école de donner les éléments de la langue élevée, de

l'administration, de la littérature, de la cohésion nationale, avec ce que cela suppose parfois aussi de charge idéologique : langue de la Révolution, de la Patrie, du Socialisme, langue de la religion (exemples : arabe littéral/dialectal ou le latin en pays catholique).

2. Quelles sont les rapports entre ces langues à l'intérieur de l'école, les modalités de partage ou d'exclusion ?

3. Quelles sont les méthodes pédagogiques employées pour amener une population scolaire d'une langue maternelle à une langue officielle ? Quelles méthodes sont employées au contraire pour le refoulement de la langue maternelle (punitions, vexations, stigmatisation par le « symbole »), mais aussi quels sont les compromis passés sur les usages, les aménagements à la règle.

4. Quel statut donne à une langue le fait d'être promue, imposée, reconnue, tolérée à l'école ? Ceci concerne aussi les langues étrangères dès lors qu'elles sont vecteurs de nouveaux modèles culturels distinctifs d'une élite, qui les pratique véritablement comme langue de communication interne au groupe : par exemple successivement l'italien, l'espagnol, le français, l'anglais dans la noblesse et la haute société, au moins dans certaines parties de l'Europe.

5. Quelles sont les limites de ces effets ? N'y-a-t-il pas parfois survalorisation du rôle de la forme institutionnelle scolaire dans l'évolution des pratiques linguistiques, en particulier populaires ? L'école peut-elle changer durablement les usages linguistiques, voire sauver une langue ?

Colloque porté par le CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique, EA 4451) avec l'appui de l'ATRHE (Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation)

Responsable : Jean-Luc Le Cam, maître de conférences d'histoire moderne  
Jean-Luc.LeCam@univ-brest.fr

Lieu : Pôle universitaire Pierre Jakez Hélias, Université de Bretagne occidentale, Quimper

Date : 19-20 mai 2016.

Langues de travail : français, anglais

Échéance de remise des propositions de communication : 15 septembre 2015

Fournir un titre et un descriptif du projet de communication de 1500 à 3000 signes